



Assemblée Générale Ordinaire de SV PATRIMONIA le 14 février 2011
Procuration ¹

Nombre d'actions :

Le (la) soussigné(e) :
Domiciliée :

Nous vous rappelons qu'en vertu du Code des sociétés, nul ne peut prendre part ou se faire représenter à l'Assemblée Générale des Actionnaires s'il n'est pas le propriétaire effectif des actions.
Si la procuration est signée par un mandataire de l'actionnaire, ce dernier devra faire la preuve de son mandat. L'absence de telle preuve entraînera la non validité de la procuration.

Agissant en qualité d'actionnaire de la société anonyme SV PATRIMONIA dont le siège social est établi à 1380 Lasne, chaussée de Louvain 431 (Bâtiment F),

Déclare constituer Monsieur/Madame
Ou, à défaut, Monsieur/Madame
Qui accepte, pour mandataire spécial, avec pouvoir de substitution, à l'effet de le(la) représenter à l'Assemblée Générale des Actionnaires de ladite société qui se tiendra le lundi 14 février 2011 à 19 heures à 1380 Lasne, chaussée de Louvain 431 (bâtiment F), de voter dans le sens indiqué ci-dessous, sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour et instructions de vote

1. Examen et discussions des comptes annuels arrêtés à la date du 30 septembre 2010.

Proposition soumise à la décision : Approbation des comptes annuels au 30/09/2010 faisant ressortir une perte de 805.991 €.

Instruction de vote

Pour

Contre

Abstention

¹ Pour être valable, la présente procuration devra parvenir au siège social de TETRYS au plus tard le 11 février 2011

2. Affectation du résultat.

Proposition soumise à la décision : report de la perte à affecter qui s'élève à 606.530,26€ compte tenu du bénéfice reporté des exercices antérieurs de 199.460,51€

Instruction de vote Pour Contre Abstention

3. Décharge aux Administrateurs et au collège des Commissaires.

Proposition soumise à la décision : Attribution de la décharge aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice de leur mandat en 2009-2010.

Instruction de vote Pour Contre Abstention

Proposition soumise à la décision : Attribution de la décharge au Collège des Commissaires pour les actes de sa mission de contrôle en 2009-2010.

Instruction de vote Pour Contre Abstention

4. Démissions et nominations

Proposition soumise à la décision : Nomination de la srl Attag en remplacement de Madame Pascale Vin démissionnaire.

Instruction de vote Pour Contre Abstention

Proposition soumise à la décision : Nomination de la s.a. Tetrys en remplacement de la Sprl KER démissionnaire.

Instruction de vote Pour Contre Abstention

5. Continuation des activités

Proposition soumise à la décision : malgré l'enregistrement de pertes pour deux années successives, l'assemblée générale vote la poursuite des activités et l'application des règles comptables de continuité compte tenu des perspectives présentées par le management

Instruction de vote Pour Contre Abstention

Et de prendre part à toutes délibérations, discussions, votes, résolutions, signer tous procès-verbaux ou listes de présence, et en général, faire tout ce qui sera nécessaire ou utile pour l'exécution de son mandat.

Le mandataire votera au nom du (de la) soussigné(e) conformément aux instructions de vote indiquées ci-dessus. A défaut d'instructions de vote pour l'une ou l'autre proposition, le mandataire pourra voter dans le sens qu'il jugera opportun.

Fait àle 2011

Signature